

Aménagement du nœud A4/A35/Contournement ouest de Strasbourg

Comité de suivi

Sous-commission

« espèces protégées et leurs habitats »

12 juin 2019

1 Rappel du cadre réglementaire



Le cadre réglementaire d'autorisation des travaux

2 arrêtés pris le 29 août 2018

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- Arrêté ministériel portant dérogation à la protection stricte des espèces protégées – 29.08.2018

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT DE LA REGION GRAND EST

- Arrêté préfectoral portant dérogation aux interdictions au titre des espèces protégées – 29.08.2018....

2 Focus sur les mesures et actions mises en oeuvre



Mesure de réduction (MR1) : Adaptation du calendrier de travaux

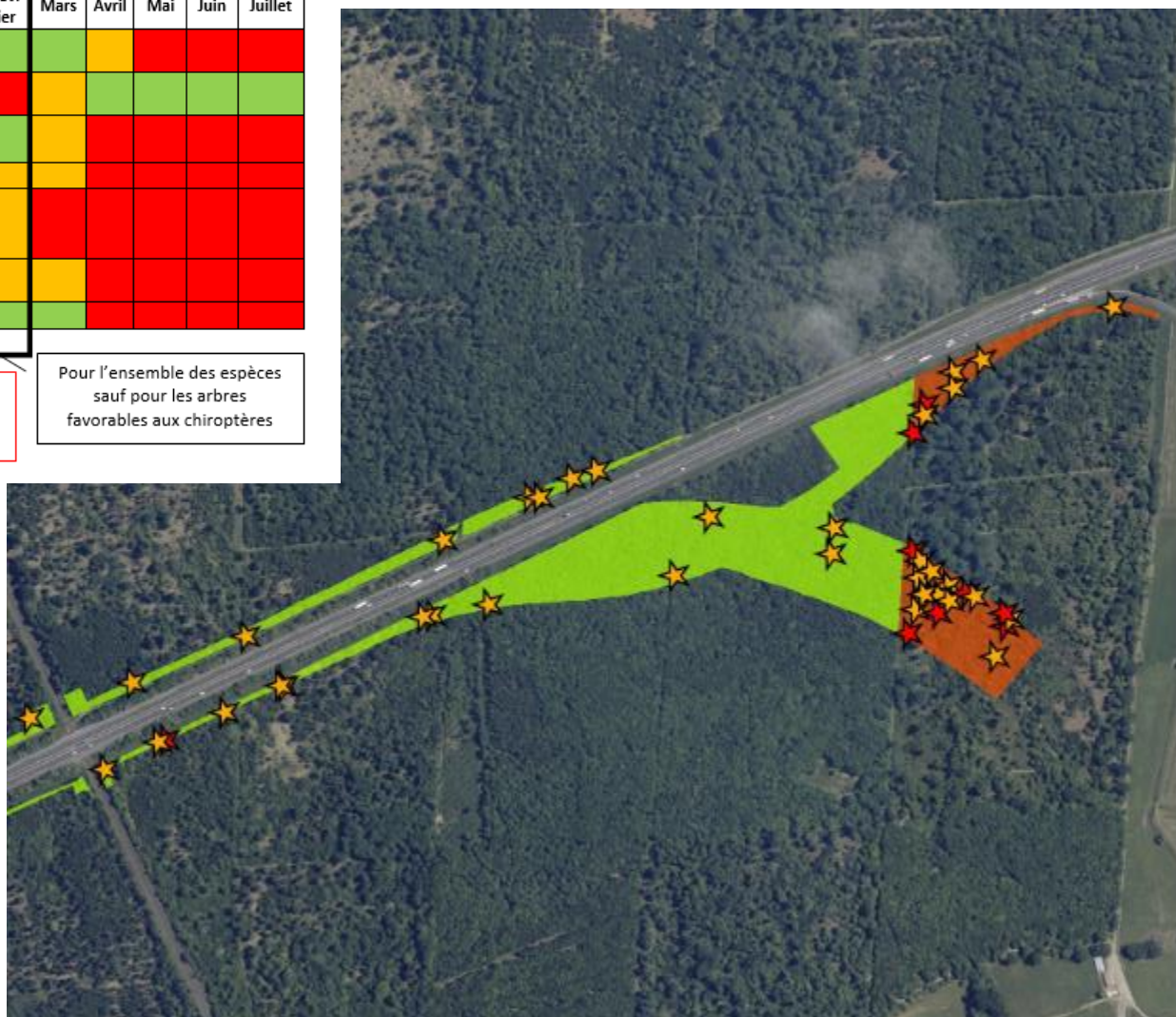
Tableau 1 : période de sensibilité des groupes faunistiques et période de préconisation pour la réalisation des travaux de déboisement et de défrichage (cadres noir et rouge)

Groupes	Raisons de la sensibilité	Août	Sept- embre	Oct- obre	Nov- embre	Déce- mbre	Janv- ier	Févr- ier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Chiroptères	Gîte estivaux / Reproduction	Impact modéré	Impact faible	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact modéré	Impact modéré	Impact fort	Impact fort	Impact fort
	Hivernage cavité	Impact modéré	Impact faible	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact modéré	Impact modéré	Impact fort	Impact fort	Impact fort
Mammifères terrestre	Reproduction	Impact modéré	Impact faible	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact modéré	Impact modéré	Impact fort	Impact fort	Impact fort
Oiseaux	Reproduction	Impact modéré	Impact faible	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact modéré	Impact modéré	Impact fort	Impact fort	Impact fort
Amphibien	Reproduction, Migration, hivernage	Impact modéré	Impact faible	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact modéré	Impact modéré	Impact fort	Impact fort	Impact fort
Reptiles	Reproduction, hivernage	Impact modéré	Impact faible	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact modéré	Impact modéré	Impact fort	Impact fort	Impact fort
Insectes	Reproduction	Impact fort	Impact faible	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact fort	Impact modéré	Impact modéré	Impact fort	Impact fort	Impact fort

	Impact faible
	Impact modéré
	Impact fort

Pour les arbres favorables aux chiroptères

Pour l'ensemble des espèces sauf pour les arbres favorables aux chiroptères



Mesure de réduction (MR1) : Adaptation du calendrier de travaux



Mesure de réduction (MR6) : Mise en place des clôtures chantier

MILIEU NATUREL
FORESTIER

CHANTIER ET
AUTOROUTE A4

Clôture grande faune
(mailles progressives enterrée)

2 m

Clôture amphibiens
(filet plastique enterré avec petit rabat)

50 cm

20 cm

50 cm

50 cm

Monticule de terre

(pente à au moins 45°, disposés tous les 20 m)

Mesure de réduction (MR6) : Mise en place des clôtures chantier



Clôture de chantier terminée (monticules, rabat, enfouissement du filet vert et de la clôture grande faune)

Mesure de réduction (MR7) : Recherche et sauvetage des amphibiens et reptiles en phase chantier

Visites hebdomadaires de l'écologue (depuis le 28/02/19):

- Contrôle de toutes les zones de chantier
 - Recherche des amphibiens et des reptiles
 - Sauvetage et déplacement hors du chantier le cas échéant

Les individus observés dans les zones terrestres de chantier sont déplacés à l'extérieur des barrières anti-intrusion, au droit de leur observation, en forêt.

Toutes les précautions sanitaires sont prises afin de lutter contre la chytridiomycose (désinfection du matériel : bottes, seaux, épuisettes au Virkon© avant et après le suivi)



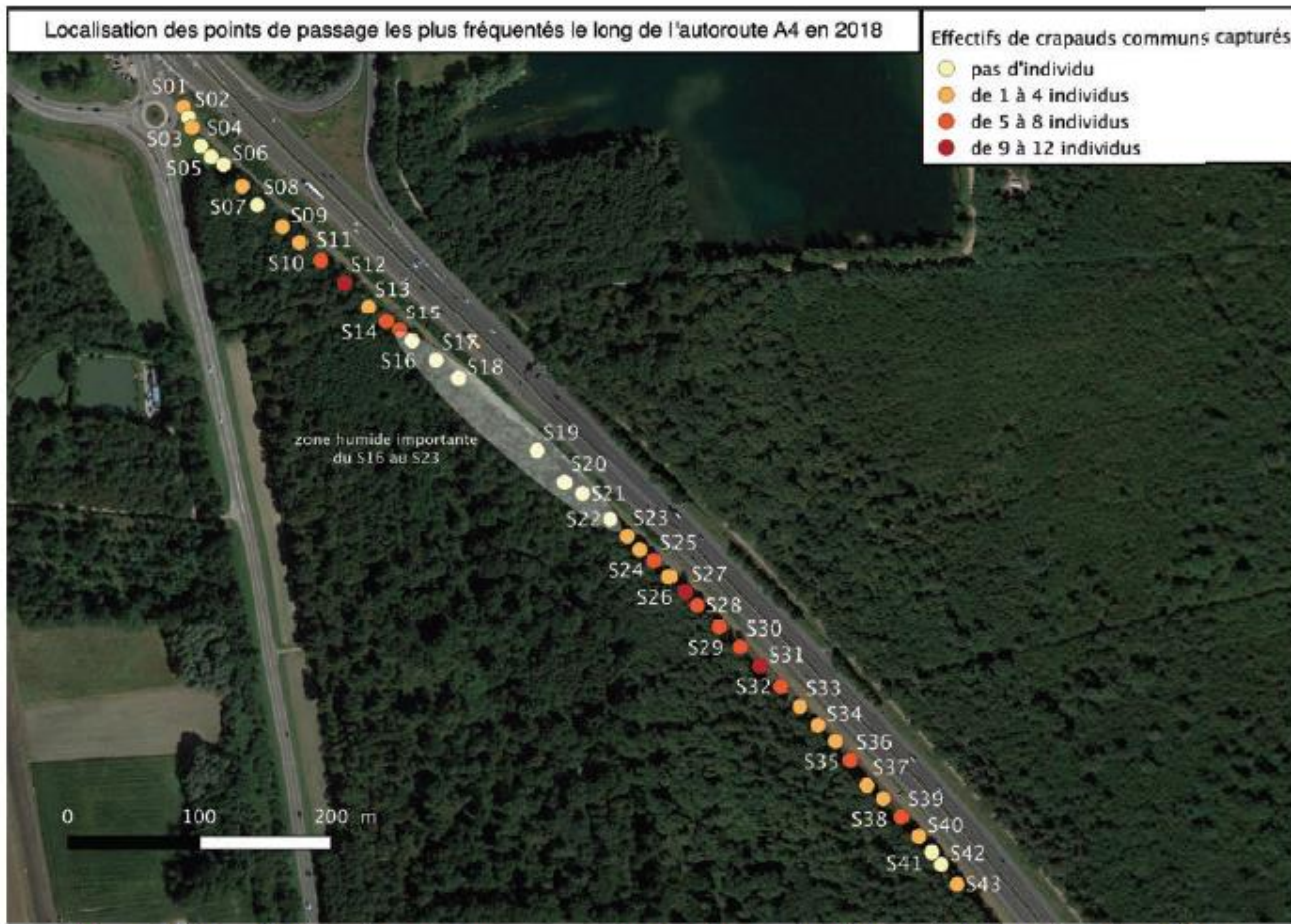
Grenouille agile (avril 2019)



Sauvetage Lézard des murailles (mai 2019)

Mesure de réduction (MR8) : Des clôtures adaptées pour réduire le risque de mortalité en exploitation

Installation de clôtures adaptées à l'enjeu amphibien à proximité du diffuseur de Brumath



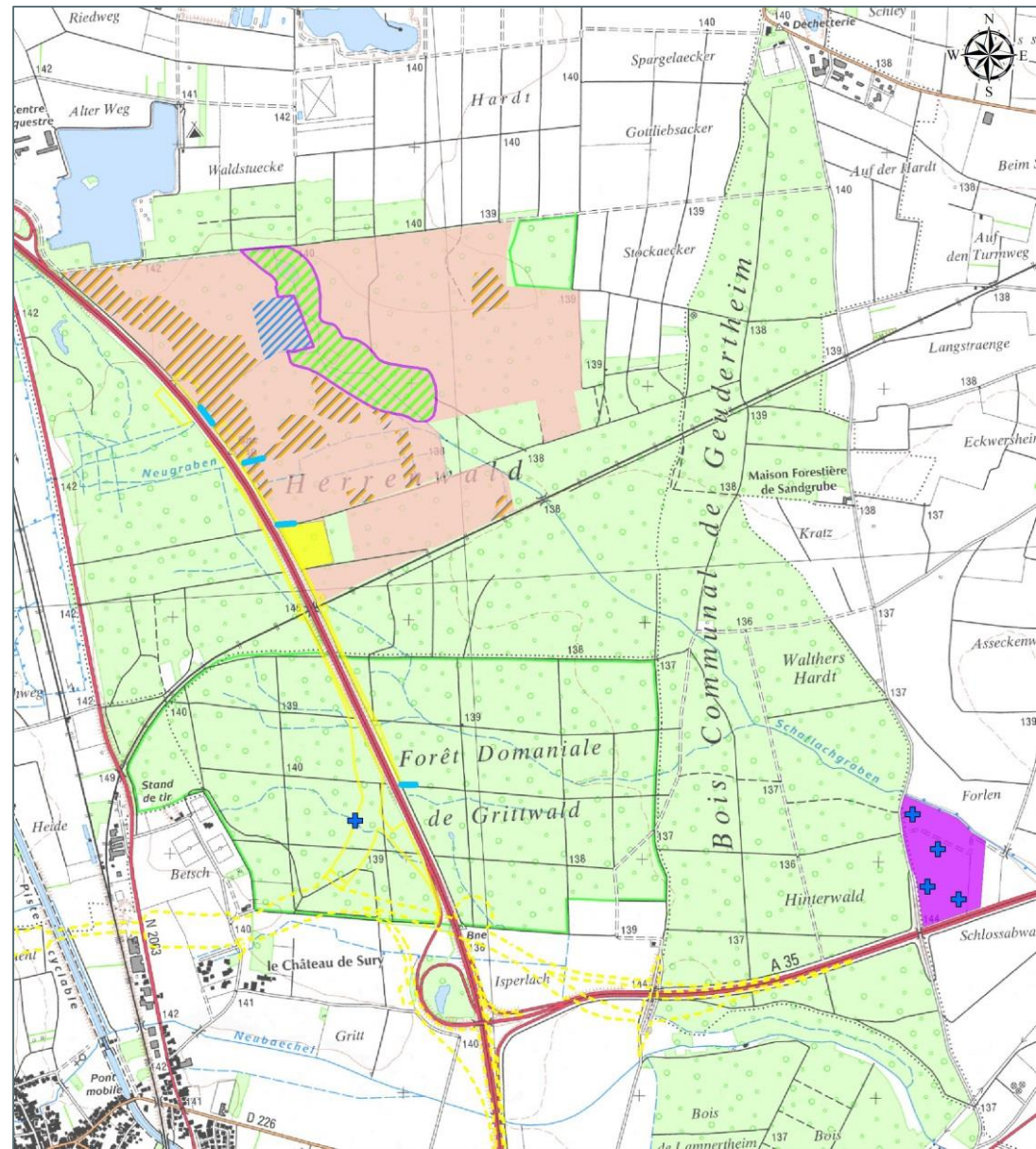
Mesure de réduction (MR8) : Des clôtures adaptées pour réduire le risque de mortalité en exploitation



Compensation et mesures d'accompagnement

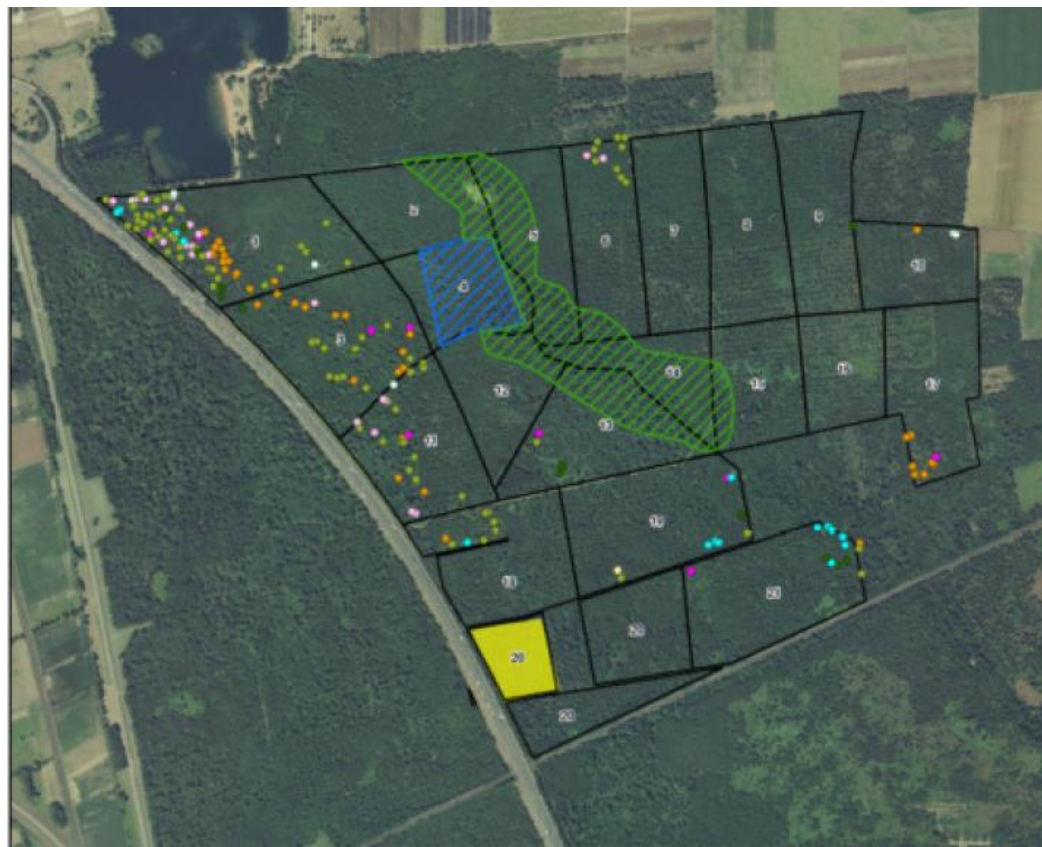
Une cohérence à l'échelle du massif forestier

- Ilot de sénescence (17,6 ha)
- Arbres réservoirs de biodiversité
- Création d'une lande humide rase (4,6 ha) en éliminant le peuplement de semencier de *Prunus serotina*
- Conversion d'une plantation d'épicéas en peuplement feuillu humide (3 ha)
- Conversion de 13 ha de parcelles agricoles en forêt de feuillus en lisière du Herrenwald-Krittwald dans le cône alluvial de la Zorn
- Création et restauration de mares pour les amphibiens (le long de l'A4 et dans les 13ha boisés)



Avancement des mesures

- Ilot de sénescence (17,6 ha)
 - Acté par la ville de Strasbourg
 - Repéré sur le terrain
- Arbres réservoirs de biodiversité
 - Recensement des arbres du périmètre retenu (117 ha) de septembre 2018 à février 2019
 - Élaboration de scénarii pour consolider un réseau de 111 ARB



Avancement des mesures

- Conversion de 13 ha de parcelles agricoles en forêt de feuillus en lisière du Herrenwald-Krittwald dans le cône alluvial de la Zorn
Pris en compte dans l'élaboration de l'AFAF (p.m. engagement du Département)
- Création et restauration de mares pour les amphibiens (le long de l'A4 et dans les 13ha boisés)
Cahier des charges élaboré par travaux 2019
- Conversion d'une plantation d'épicéas en peuplement feuillu humide (3 ha)
Coupe des épicéas engagée, poursuite fin 2019.

Mesure de compensation (MC4) : Stockage terre végétale forestière



Merlon de TV forestière

Mesure de compensation (MC4) : Stockage terre végétale forestière



Merlon de TV forestière

Mesure d'accompagnement (MA 1) : Suivi des invasives



Visites de l'écologue deux fois par mois :

- Contrôle de toutes les zones de chantier :
 - Vérification du respect des mises en défens
 - Recherche des éventuels nouveaux foyers d'invasives
 - Surveillance des foyers connus

Légende

Plantes invasives

- *Prunus serotina* Ehrh., 1784
- *Reynoutria japonica* Houtt., 1777
- *Robinia pseudoacacia* L., 1753
- *Solidago canadensis* L., 1753

*Nouvelle cartographie des invasives
établie au printemps 2019*

Mesure d'accompagnement (MA 1) : Suivi des invasives



Foyers connus mis en défens depuis le démarrage du chantier, avant traitement

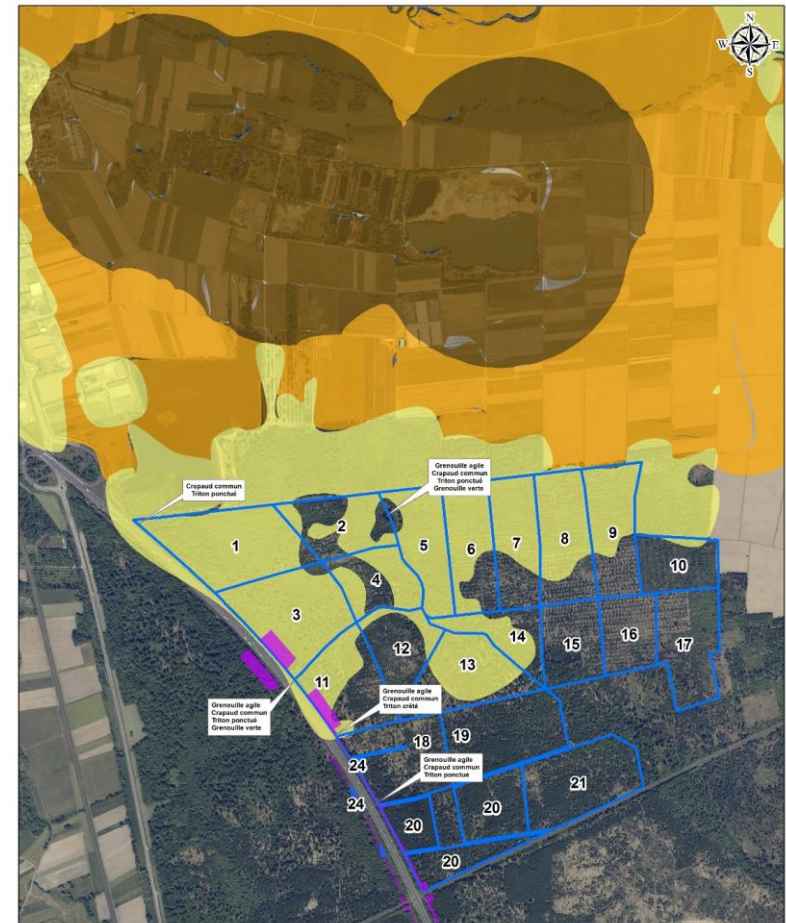


Renouée du Japon mise en défens en attendant l'arrachage (importation)

Mesure d'accompagnement (MA3) : Travail de recherche Pélobate brun

Un travail d'inventaire de terrain
engagé depuis mars 2019

Sujet de thèse en cours de définition
, démarrage fin 2019



AUTOROUTE A4 COS, NOEUD A4/A35 1ère PHASE D'AMENAGEMENT
ETUDE MILIEUX NATURELS/ HABITAT DES AMPHIBIENS



Mesure d'accompagnement (MA3): Travail de recherche Pélobate brun

N° 2



